



EMPLOI DE TECHNICIEN(NE) BOCAGE UNITE DE GESTION VILAINE AVAL 1 EMPLOI NON PERMANENT DE CATEGORIE B – CONTRAT DE PROJET

Type d'offre :

- 1 emploi non permanent de catégorie B à temps complet dans le cadre d'un contrat de projet « Technicien(ne) bocage – accord de territoire 2026-2028 »

Employeur : Eaux & Vilaine

L'EPTB Eaux & Vilaine est l'établissement public mettant en œuvre la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Vilaine (11 000 km² couvrant 6 départements et 2 régions). A ce titre, il est la structure porteuse du SAGE Vilaine (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Il réalise depuis plusieurs années les missions d'études et d'ingénierie sur les thèmes de la gestion qualitative et quantitative de l'eau et des milieux aquatiques, il gère des ouvrages structurants (barrage d'Arzal, barrages de Vilaine amont) et l'usine de production d'eau potable de Vilaine-Atlantique à Férel.

Le Comité Syndical d'Eaux & Vilaine est constitué de trois collèges : le collège des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) à fiscalité propre (qui représente 60% des voix), le collège des collectivités gestionnaires de l'Eau Potable (25% des voix) et le collège des Départements/Régions (15% des voix).

La plupart des EPCI du bassin sont adhérents à l'EPTB Eaux & Vilaine et dans le cadre de cette adhésion, les EPCI situés à l'amont et à l'aval de la Vilaine ont opté pour le transfert à Eaux & Vilaine des compétences « Gestion des Milieux Aquatiques » (GEMA) et associées (ruissellement, bocage, pollutions diffuses).

Contexte

L'organisation de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques » et des compétences associées (ruissellement, bocage, pollutions diffuses) s'est faite au sein de trois unités à Eaux & Vilaine : l'Unité de Gestion Vilaine Est, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest et l'Unité de Gestion, plus ancienne, Vilaine Aval. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces compétences, les actions menées ont pour objectif la reconquête et la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et in fine l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

L'ensemble de ces missions contribue directement à l'atteinte du bon état des masses d'eau du territoire. Une part importante des travaux de restauration des milieux aquatiques, du bocage et de l'aménagement de bassin versant est réalisée par des entreprises, sous la maîtrise d'œuvre assurée par l'équipe interne. Quelques chantiers ont lieu avec une maîtrise d'œuvre externe.

Dans cet objectif, l'EPTB Eaux & Vilaine souhaite poursuivre la dynamique sur le bocage au sein de l'Unité Aval. Le ou la Technicien(ne) Bocage sera chargé(e) de l'animation, de la mise en œuvre et du suivi technique de la stratégie « Bocage / ruissellement ».

Ce recrutement a pour objet de venir en renfort de l'équipe, composée de 9 agents : 1 responsable d'Unité, 1 gestionnaire administrative, 1 animatrice territoriale, 4 animateurs milieux aquatiques, 1 animateur bocage, 1 aménagement de bassin versant.

- ⇒ **Lieu de travail** : Unité de Gestion Vilaine Aval - Eaux & Vilaine - **8, avenue du Pèlerin -35600 REDON**
- ⇒ **Type d'emploi** : recrutement sur emploi non permanent en contrat de projet de catégorie B
- ⇒ **Grade** : Filière technique – Cadre d'emplois des techniciens – Grade de technicien principal 2^{ème} classe
- ⇒ **Temps de travail** : temps complet
- ⇒ **Service** : Unité de Gestion Vilaine Aval de Eaux&Vilaine

Missions :

Sous la responsabilité hiérarchique du responsable de l'Unité de Gestion et l'encadrement fonctionnel du chargé de mission coordination aménagement de bassin versant :

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des travaux du volet « bocage » :

- appliquer et animer la stratégie territoriale (inventaires bocagers, projets bocagers, gestion bocagère communale, communication) ;
- mener la concertation sur ses actions et réaliser les diagnostics bocagers avec les agriculteurs ;
- préparer et assurer la réalisation et le suivi des travaux de talutage, plantation, régénération naturelle, semis;
- participer à la rédaction des documents nécessaires à la passation des marchés publics sur les missions susvisées (rédaction des cahiers des charges, rapports d'analyse des offres, ...) ;
- assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre en régie des travaux bocagers : conception, suivis des travaux, encadrement des entreprises, suivi des bons de commande de ses travaux, réception, garanties, ... ;
- suivre les volets technique et financier des prestataires sur ses actions ;
- organiser au besoin des démonstrations de taille de formation et apporter son expertise technique ;
- élaborer les synthèses cartographiques pour les agriculteurs, les financeurs, ...
- assurer l'animation des réunions (comité technique bocage, comité de pilotage, réunions techniques, ...) et mettre en œuvre le programme annuel d'actions ;

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des actions « transversales » :

- réaliser les synthèses et les bilans annuels de ses actions dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel d'actions ;
- actualiser régulièrement les données du SIG pour permettre l'évaluation technique et le suivi du programme bocage ;
- assurer une veille terrain des infractions réglementaires « Gestion des Milieux Aquatiques et compétences associées bocage, ruissellement, pollutions diffuses » ;
- participer aux missions d'information, de communication et de sensibilisation propres au programme bocager en lien avec le(s) référent(s) de l'unité
- accompagner les EPCI et les communes sur la thématique bocage (Trames Vertes et Bleues, inventaire PLU, charte bocage, bois énergie, ...) et participer au besoin aux commissions locales ;
- participer selon les ordres du jour à des réunions de l'unité (bureaux et/ou comités territoriaux, comités de pilotage, comités techniques, visites de chantiers, ...) ou plus largement de l'EPTB.
- Participer occasionnellement aux campagnes de prélèvements du suivi de la qualité physico-chimique de l'eau en rivière.

Profil recherché

⇒ **Formation requise :**

- De formation Bac +2 et plus dans le domaine de compétence du poste
- Expérience professionnelle sur un poste similaire appréciée
- BCAE8 et AIPR appréciés (ou capacité à l'obtenir rapidement)

➤ **Compétences :**

- Bonnes connaissances techniques dans le végétal, la plantation et le milieu agricole
- Connaissances générales en environnement (qualité d'eau, volet agricole, milieux aquatiques)
- Fortes compétences techniques en conception/dimensionnement/mise en œuvre/réalisation de travaux bocagers
- Maîtrise des rôles de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.
- Compétences confirmées en :
 - conduite de chantiers en régie,
 - maîtrise des risques juridiques, financiers et techniques liés aux travaux.
 - maîtrise des règles de prévention et de sécurité sur les chantiers.
- Bonne connaissance des acteurs et de la réglementation dans le domaine de l'eau et de l'environnement, de l'arbre et de la haie
- Bonne connaissance de l'environnement territorial et des règles de fonctionnement des collectivités
- Aisance avec les outils informatiques, notamment :
 - bureautique,
 - bases de données,
 - systèmes d'information géographique (SIG), dont QGIS.

➤ **Savoir-faire et savoir-être :**

- Aptitudes et goût prononcé au travail de terrain
- Capacité de négociation et de concertation- Mener une concertation
- Capacités à conduire et à animer des réunions ainsi qu'à s'adapter à différents publics
- Capacités rédactionnelles (comptes rendu, documents techniques et administratifs, ...)
- Rigueur et sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Bon sens du relationnel, aisance à l'oral
- Capacité à rendre compte (écrit et oral)
- Autonomie
- Sens du travail en équipe

Informations complémentaires :

Type d'emploi

Emploi non permanent de catégorie B

Service de rattachement

Unité de Gestion Vilaine Aval

Lieu de travail

Unité de Gestion Vilaine Aval- Eaux & Vilaine – 8, avenue du Pèlerin – 35600 Redon

Poste basé à Redon avec de nombreux déplacements sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Aval de l'EPTB Eaux & Vilaine (permis B indispensable) et occasionnels sur le bassin versant de la Vilaine.

Temps de travail et horaires de travail

Temps complet

Amplitudes horaires irrégulières en fonction des déplacements, des réunions

Rémunération

Rémunération selon expérience et sur la base de la grille indiciaire du grade de technicien principal 2^{ème} classe

Titres restaurant – Remboursement des frais de mission – CNAS – Participations employeur aux mutuelles – Contrat groupe prévoyance avec participation de l'employeur

Candidature

Les CV et lettres de motivations sont à adresser par mail à rh@eaux-et-vilaine.bzh ou par courrier à l'EPTB Eaux & Vilaine - Service RH - Boulevard de Bretagne 56130 LA ROCHE-BERNARD **au plus tard pour le 18 mai 2026** à l'attention de Monsieur le Président de l'EPTB Eaux & Vilaine

Merci de nommer vos documents PDF de la façon suivante : NOM_Prénom_CV et NOM_Prénom_LM

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Marion PELLEN, responsable de l'unité, marion.pellen@eaux-et-vilaine.bzh

DATE LIMITE du dépôt des candidatures le 18 mai 2026

Les entretiens de recrutement sont prévus première quinzaine de juin.

Prise de poste : dès que possible